

Europe

ITALIE : UN RÉFÉRENDUM SUR L'IMMIGRATION POUR RIEN ?

Simon Clavière-Schiele

16/06/2025

Alors que la coalition d'extrême droite est au pouvoir en Italie depuis déjà deux ans et demi, s'est tenu les 8 et 9 juin derniers un référendum d'initiative populaire autour de plusieurs questions liées au droit du travail, mais aussi d'une question sur l'obtention de la nationalité italienne. Faute de quorum atteint, cette votation a échoué. Mais elle révèle aussi des ambiguïtés au sein de l'électorat qu'explore Simon Clavière-Schiele, un Français vivant en Italie qui chronique régulièrement la vie de son pays d'adoption.

Alors que certains partis de droite et d'extrême droite souhaiteraient pouvoir proposer un référendum sur l'immigration en France, en Italie c'est le monde associatif (dont de nombreuses associations appartenant au Conngi, coordination nationale des associations de seconde génération), épaulé de petits partis comme Possibile, +Europa et par le puissant syndicat CGIL, qui a réussi, en réunissant 500 000 signatures, à organiser les 8 et 9 juin derniers un référendum d'initiative populaire sur le sujet de l'accession à la nationalité italienne des immigrés. Faire passer de dix à cinq ans le temps nécessaire de résidence légale sur le sol italien pour une demande de nationalité, tel était l'enjeu de ce référendum qui n'a pas atteint son objectif. Rappelons que seule la réduction de cette période était en jeu et que les autres critères d'obtention de la nationalité, relativement rigides, n'étaient pas concernés par cette proposition d'abrogation de la loi.

Imposer un référendum d'initiative populaire sur un thème aussi sensible que celui de la facilitation de l'accès à la citoyenneté des étrangers dans un pays dirigé par l'extrême droite dans un contexte européen particulièrement réactionnaire, c'est donc ce qu'une poignée d'associations a réussi à faire en Italie. Et si le « oui » à ce référendum l'avait emporté, les répercussions auraient sans doute dépassé les frontières du pays en constituant un précédent : celui d'une réforme initiée par la société civile sur un des sujets centraux de la vie politique de l'Union européenne. Une initiative qui a échoué, car seuls 30,5% des électeurs italiens se sont rendus aux urnes alors que le seuil des 50% était requis pour que la consultation soit validée.

Outre la défaite du « oui », ce qui saute aux yeux, c'est qu'une partie non négligeable des personnes

(35% des votants) qui se sont déplacées pour cette « votation à la suisse » où quatre autres sujets – liés, quant à eux, au droit du travail – étaient soumis au vote, se sont exprimés contre la réforme de la citoyenneté. Alors que les quatre autres questions concernant la sécurité des travailleurs, les conditions de licenciement, d'indemnisation et de réintégration des salariés dans l'entreprise ont toutes été approuvées à plus de 85% des suffrages exprimés, celle concernant la facilitation de demande de nationalité n'en a donc recueilli que 65%. Une divergence d'autant plus notable que lors du dernier référendum d'initiative populaire de 2011, là aussi initié par des organisations classées à gauche et qui concernait plusieurs abrogations, les votants s'étaient exprimés de manière très ferme sur des sujets, pour le coup, plutôt hétérogènes, si l'on en croit les résultats suivants :

Inscrits : 50 417 952

Votants : 27 637 943, soit 54,82% du corps électoral

– Abrogation de la loi de privatisation du secteur de l'eau

Pour : 95,35% ; contre : 4,65%

– Abrogation de la loi imposant que les tarifs de l'eau assurent un retour sur investissement au secteur privé

Pour : 95,80% ; contre : 4,20%

– Abrogation de la loi autorisant la construction de nouvelles centrales nucléaires

Pour : 94,05% ; contre : 5,95%

– Abrogations du *legittimo impedimento*, autorisant le président du conseil et les ministres à ne pas comparaître en justice

Pour : 4,62% ; contre : 5,38%

Le quorum avait alors été atteint et les modifications ratifiées plus tard.

Mais alors comment et pourquoi cet électorat « progressiste » s'est, quatorze ans plus tard, effrité et divisé sur le sujet de l'immigration ?

C'est une question d'autant plus nécessaire à élucider pour les promoteurs de ce référendum perdu que le gouvernement Meloni n'a même pas fait campagne pour le « non », préférant encourager plus ou moins implicitement les électeurs à ne pas se déplacer ou à ne pas voter – la présidente du Conseil ayant pour sa part choisi de se rendre à son bureau de vote, de signer le registre mais de ne pas glisser de bulletin dans l'urne, ce qui de fait ne la comptabilisait pas en tant que votante et l'excluait du quorum. Une posture totalement tirée par les cheveux, mais apparemment légale et qui dénigre ouvertement la démocratie directe d'initiative populaire.

Qui sont les électeurs opposés à la logique de Giorgia Meloni et de son gouvernement, désireux de vouloir la sanctionner (tout du moins moralement), qui, par un beau week-end de printemps, se sont déplacés pour voter pour des mesures visant globalement à l'amélioration de la société tout en excluant partiellement 2,5 millions d'étrangers ? En effet, sur les 14 millions de personnes qui sont allées voter, 12 millions se sont déclarées favorables aux droits des travailleurs mais seulement 9 millions d'entre elles ont voté en faveur de la facilitation des naturalisations. Cet écart fait donc apparaître une dissociation de 3 millions d'électeurs sur ce dernier thème.

Peut-être peut-on reprocher aux organisateurs d'avoir accepté un calendrier référendaire qui proposait d'associer quatre questions de droit du travail à celle, trop éloignée, de l'obtention de la nationalité. Mais quand on connaît le nombre de métiers et de concours publics qui nécessitent la nationalité italienne, l'association des cinq thèmes n'était pas si incongrue. De plus, le nombre de travailleurs immigrés sous contrat précaire censés bénéficier des avancées liées aux quatre questions sur le travail est très important et les grosses centrales syndicales, dont la très puissante CGIL, ont été d'ardents défenseurs du « oui » à l'accélération de l'accès à citoyenneté des étrangers. Plus d'ailleurs que les principaux partis de gauche qui ne se sont que très tardivement lancés dans la campagne.

En effet, seul le petit parti +Europa faisait partie des promoteurs du référendum dès le départ, c'est-à-dire avant sa validation nécessitant 500 000 signatures d'électeurs et l'aval des Cours constitutionnelle et de cassation. C'est uniquement une fois le processus légal engagé et la campagne lancée que des responsables nationaux et des élus de gauche ont commencé à soutenir le camp du « oui ».

Le soutien tardif d'Elly Schlein, patronne du Parti démocrate (PD) et principale opposante à Meloni, est assez symptomatique de ce raté. À tel point que certains en interne l'accusent de pas avoir voulu beaucoup en faire de peur de subir un revers trop visible en cas de défaite du « oui ». Si elle n'a pas rechigné à se rendre à quelques meetings, tout comme Giuseppe Conte du M5S et des responsables d'AVS (les écologistes italiens), personne parmi les têtes d'affiche n'a véritablement mouillé le maillot à la hauteur de l'enjeu. Certains élus de gauche, semble-t-il plus concernés, ont certes joué le jeu de manière plus visible que leurs leaders mais la campagne n'a pas vraiment décollé et les médias n'ont que peu relayé les sorties de dernière minute des partis. Le peu de soutien dans les rangs des artistes, influenceurs et sportifs issus de l'immigration, par ailleurs très mobilisés sur Gaza, est également notable.

Non, le Parti démocrate et les autres partis de gauche n'ont pas mené une bataille particulièrement longue et intense en soutien au camp du « oui ». Il serait d'ailleurs intéressant de connaître les

budgets (outre la donation de 10 000 euros faite au comité organisateur) qu'ils ont alloués à une campagne qui, disons-le franchement, même victorieuse, ne leur auraient apporté ni de nouveaux élus, ni leurs précieuses cotisations. *Business is business* !

Il s'agit pourtant d'une vision terre-à-terre à très court terme, sachant qu'une partie importante des nouveaux citoyens accédant au droit de vote auraient sans doute pu constituer un nouveau réservoir de voix pour eux, et cela dès les prochaines échéances électorales.

Mais revenons aux chiffres d'aujourd'hui : qui sont donc les 3 millions d'italiens que je me risquerais à qualifier de « social-progressistes » ayant répondu à l'appel de l'opposition et des syndicats sur le thème du travail, mais qui refusent par ailleurs l'amélioration des conditions de vie des immigrés en Italie ?

Car, en effet, mes amies Alba et Noura, respectivement vice-présidente et présidente du Conngi, principale coordination nationale des associations d'enfants issus de l'immigration, initiatrices (avec quelques autres organes et associations) du référendum, n'ont pas encore la nationalité italienne et cela les éloigne de beaucoup de droits et d'opportunités.

Je les ai connues il y a cinq ans alors que Noura, née en Italie, travaillait dans un pizzeria et que Alba, arrivée bébé sur un bateau clandestin en provenance d'Albanie, était agente de sécurité dans un supermarché, tout en étudiant à la fac. Aujourd'hui, elle représente cette jeunesse italienne sans citoyenneté dans nombre de congrès internationaux et très officiellement auprès du ministère du Travail à Rome auquel le Conngi est rattaché. En l'espace de six mois, j'ai vu mes deux amies mettre à profit leur parcours militant et associatif à la télévision, dans les principales colonnes de la presse italienne et jusque dans celles de *Elle* et du *Monde*, sans agence de com', sans attaché de presse, avec comme seul réseau celui qu'elles ont construit. Une mobilisation aussi épique qu'épuisante mais finalement trop peu relayée.

Alba aurait voulu être policière – ce qu'elle ne pourra jamais être même en cas de naturalisation, car elle a désormais dépassé l'âge limite d'accès au concours. Le 12 décembre 2024, jour du dépôt des 500 000 signatures à la Cour de cassation, elle n'a pu savoir qu'après de très longues minutes de discussion avec les carabinieri du portique si elle pouvait oui ou non entrer dans le bâtiment avec son titre de séjour. Beaucoup de voyages ou d'échanges internationaux comme Erasmus lui sont impossibles. Mener ces batailles immenses tout en travaillant, en étudiant et en menant une vie familiale et associative est tout à fait admirable. Mais je n'ai jamais vu la moindre pointe d'agressivité ou de rancœur de leur part malgré les coups bas et, disons-le, les humiliations qu'elles ont dû parfois endurées.

Le Conngi, Italiani senza cittadinanza, +Europa et les autres organisations qui s'efforcent de représenter ces enfants et ces jeunes adultes qui parlent parfaitement italien, aiment ce pays et contribuent largement à son bon fonctionnement sont aujourd'hui amers. Car en plus de l'ennemi de droite, de la tiédeur de la gauche, de l'abstention chronique qui mine la démocratie, s'ajoute aujourd'hui une nouvelle menace aussi effrayante qu'elle est difficile à classifier, celle que représente ces 3 millions de votants xénophobes qui ont à la fois voté pour les travailleurs, contre Meloni et contre les étrangers. 6% du corps électoral, ce qui en Italie en représente une part suffisamment précieuse pour que certains partis du centre soient tentés de la récupérer lors des prochaines élections... avec les arguments qui vont avec.